

LETTRE D'INFORMATION Individuelle **ETUDE « Je consulte un praticien du GROS »**

Madame, Monsieur,

Vous consultez aujourd'hui un thérapeute qualifié et expérimenté dans le but de travailler sur votre problème de poids. Votre thérapeute, soucieux de faire avancer la recherche sur l'efficacité des prises en charge, vous propose aujourd'hui votre contribution à l'avancée scientifique en participant à une étude intitulée : « Je consulte un praticien du GROS »

Cette étude, sous la direction du Professeur Lucia ROMO, a pour Promoteur l'Université Paris Nanterre (200, av. de la République, 92000 Nanterre) et l'investigateur principal est Sabrina JULIEN SWEERTS, doctorante en psychologie clinique, laboratoire CLIPSYD, Université Paris Nanterre (200, av. de la République, 92000 Nanterre. Mail : sabrinajuliansweerts@gmail.com).

Présentation de la recherche

Cette recherche a pour objectif d'étudier les effets de la prise en charge diététique ou psychologique sur le poids, le comportement alimentaire ainsi que la satisfaction corporelle et l'estime de soi. Votre participation à cette recherche consistera à remplir un questionnaire d'une durée de 12 minutes accessible sur un site internet sécurisé auquel vous devrez vous connecter : https://survey.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_5vSffAOgWpVUhGl

Si vous le souhaitez, vous aurez la possibilité de répondre à ce même questionnaire dans 6 mois que votre prise en charge soit terminée ou toujours en cours.

Bénéfices attendus de cette recherche

Les perspectives de cette recherche sont d'améliorer les prises en charge actuelles en mettant en évidence les facteurs efficaces, et permettre une prévention mieux ciblée.

Risque lié à cette recherche

Aucun risque n'est attendu pour cette recherche

Vous avez le droit de refuser de participer sans avoir à vous justifier et sans conséquence sur la suite de votre prise en charge.

Vous avez le droit de vous retirer de l'étude à tout moment sans avoir à vous justifier auprès de l'investigateur principal.

Information du participant

Vous avez la possibilité d'obtenir des informations supplémentaires concernant cette étude auprès de l'investigateur principal, et ce dans les limites des contraintes du plan de recherche.

Confidentialité des informations recueillies

Toutes les informations vous concernant seront conservées **de façon anonyme et confidentielle**, en conformité avec les dispositions du RGPD et de la loi Informatique et libertés. Vos données individuelles nécessaires à l'étude, rassemblées sous forme anonyme, sont transmises au promoteur pour être traitées par informatique afin d'analyser les résultats de la recherche au regard de l'objectif qui vous a été présenté. Sous cette forme, elles peuvent aussi être transmises aux Autorités de Santé Françaises ou Etrangères.

En outre, le représentant du promoteur ou celui des Autorités de Santé, tenu au secret professionnel, peut avoir accès à votre dossier pour contrôle de conformité. Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être

utilisées et traitées dans le cadre de cette recherche.

Vous pouvez également accéder directement ou par l'intermédiaire d'un médecin de votre choix à l'ensemble de vos données médicales en application des dispositions de l'article L1111-7 du Code de la Santé Publique.

Déontologie et éthique

Le promoteur et l'investigateur principal s'engagent à préserver absolument la confidentialité et le secret professionnel pour toutes les informations vous concernant (titre I, articles 1,3,5 et 6 et titre II, articles 3, 9 et 20 du code de déontologie des psychologues, France).

La recherche sera conduite conformément au protocole, aux bonnes pratiques cliniques et aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, critères de la déclaration internationale d'Helsinki.

Communication des résultats

A partir de novembre 2019, les résultats globaux de la recherche pourront être communiqués à chaque participant qui en fera la demande par mail.

Références légales

Vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre le temps de consulter le Code de la santé publique, titre II du premier livre relatif aux recherches biomédicales, code accessible sur le site de Légifrance : www.legifrance.gouv.fr

Merci pour votre participation,
Sabrina JULIEN SWEERTS